

## Le Centre Hospitalier de Douai vous ouvre ses portes !!

Le **vendredi 2 décembre**, le Centre Hospitalier de Douai vous ouvre ses portes.

Découvrez les coulisses de votre hôpital au travers de la visite de services : Imagerie Médicale, Ophtalmologie, Plateau Technique d'Endoscopie.

Uniquement sur inscription, places limitées : [anne.sprimont@ch-douai.fr](mailto:anne.sprimont@ch-douai.fr) ou par téléphone : 03 27 94 70 81

Deux départs : 17h et 18h30

Durée de la visite : 1h30

Visite strictement réservée aux personnes majeures.

## La préfecture vous informe ...

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, une application informatique, nommée DOCVERIF, permettant de vérifier la validité des cartes d'identité et passeport a été mise en place. Cette application alimente les applications internationales de documents volés comme le fichier SLTD d'Interpol.

La mise en place de cette application vise à limiter les usurpations d'identité.

De ce fait, tout titre déclaré perdu ou volé devient invalide. Un titre déclaré perdu ou volé et retrouvé devra être retourné auprès des services de préfecture ou de sous-préfecture.

L'utilisation d'un titre déclaré perdu ou volé à l'étranger expose le contrevenant à être retenu par les autorités locales.

## Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L9 du Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions requises doivent s'inscrire en Mairie avant le 30 décembre dernier délai. Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> mars 1998 et le 28 février 1999 sont inscrits d'office dans la mesure où leurs familles se sont fait connaître en Mairie. Pour les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> mars 1999 et le 1<sup>er</sup> jour du scrutin, l'inscription sera faite en 2017.

**Les membres de la commission infos,  
le conseil municipal  
et le personnel communal vous souhaitent  
de bonnes fêtes de fin d'année**



### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 26 décembre 2016**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)

[www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)



## AGENDA

Décembre 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
			RAM 9h30-11h30 Médiathèque		10 h : Installation Conseil Municipal des Jeunes – Mairie  Téléthon avec Hamel  Week end du Téléthon	
5	6	7	8	9	10	11
16h-19h : Médiathèque	 16h45 - Place de la Mairie: Cérémonie commémorative	Ramassage des verres		Balayage des rues	9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	Dès 15h00 : Fête de Noël avec l'APE – Salle André Cauchy  Stade- 14h30 Estrées B - Marchiennes
12	13	14	15	16	17	18
16h-19h : Médiathèque			Ramassage des déchets verts		10 h – Stade Plantations d'arbres  Dès 14h30 : Goûter des aînés – Salle André Cauchy	Stade – 14h30 Estrées A - Lécluse
19	20	21	22	23	24	25
16h-19h : Médiathèque					Mairie fermée	Noël Férieré
26	27	28	29	30	31	1
Médiathèque fermée						Jour de l'An Férieré

### NOTES :

#### A noter pour janvier :

- Samedi 14 janvier 17h 30 : Cérémonie des vœux du Maire – Salle André Cauchy
- Mercredi 18 janvier : 18h : Vœux du SIRA – salle André Cauchy

## Fermetures hivernales ...

---

En raison des fêtes de fin d'année, la **mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 24 décembre 2016**. De même, **la médiathèque sera fermée les lundis 26 décembre et 2 janvier** ; reprise le lundi 9 janvier 2017.

## Balayage des rues

---

Un balayage des rues du village sera réalisé **le vendredi 9 décembre**. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige, le nettoyage ne sera pas réalisé.

## Cantine et garderie

---

Pour des raisons de clôture comptable, la vente de tickets de cantine s'arrêtera le vendredi 2 décembre 2016. La vente reprendra le **mardi 3 janvier 2017 de 16h15 à 17h00**.

Il n'y aura pas de service de garderie la veille des vacances de Noël, le **vendredi 16 décembre soir**.

## Téléthon

---

Les 2, 3 et 4 décembre aura lieu le Téléthon. Cette année, la Municipalité s'est associée à la commune d'Hamel. Un planning détaillé des activités proposées est joint à votre « Infos Village ».

Vous pouvez également déposer vos dons à la Mairie dans une urne si vous le souhaitez. Ils ont besoin de nous pour faire progresser la recherche médicale, pour trouver les thérapies adaptées contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Mobilisons-nous !

Pour tout don par chèque, un reçu vous sera transmis. Ce don pourra être déduit de vos impôts. Par exemple : Pour un chèque de 30 €, vous récupérez 66 % de ce montant, soit 19€80. Nous comptons sur votre générosité.

## Téléthon – Collectif 1026, FCE et APE mobilisés en un lieu

---

Les associations se mobilisent pour le Téléthon. Une activité tir à l'arc vous sera proposée dans la salle André Cauchy de 13h30 à 16h30 par le collectif 1026. 2€ les 3 flèches. Tir à partir de 6 ans.

Une buvette sera à votre disposition tenue par le FCE et un stand crêpes et gaufres sera tenu par l'APE.

Venez nombreux pour passer un moment convivial !

## Téléthon – Tireurs de la Sensée

---

Comme chaque année, l'Amicale des tireurs de la Sensée participera au téléthon.

Cette année, la manifestation aura lieu de le samedi 3 décembre de 12h30 à 17h30 au chemin de la station d'épuration, route de Goelzin, face à la Source. A partir de 12 ans, 2€ les 8 plateaux.

Venez boire un café avec nous, servi sur un plateau !

## Cérémonie d'hommage

---

La section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité vous convient le **mardi 6 décembre à 17 h** pour un hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. **Rassemblement à 16h45, place de la mairie**. Un pot de l'amitié sera ensuite servi en mairie.

## Conseil Municipal des Jeunes

---

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le samedi 26 novembre 2016 matin. L'investiture des jeunes se déroulera le samedi 3 décembre à 10 h à la salle des mariages de la Mairie.

## Distribution des brioches

---

**Les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées** doivent s'inscrire en mairie **avant le jeudi 8 décembre**. **La distribution se fera en mairie le mercredi 14 décembre de 9h45 à 11h45**. Pour les enfants scolarisés à Estrées, la distribution se fera lors de la fête de Noël de l'APE le dimanche 11 décembre.

## Fête de Noël avec l'APE

---

L'APE, la municipalité et le corps enseignants vous invitent le dimanche 11 décembre à la fête de Noël qui aura lieu dans la salle des fêtes du village. Au programme : des gourmandises, des chants, de la magie, des cadeaux et la visite du Père Noël en personne ! Il sera accompagné d'un de ses rennes pour tirer son traîneau chargé de cadeaux. Voir l'affiche de la fête pour le programme détaillé.

N'oubliez pas vos commandes de chocolats à retourner avant le 30 novembre !

## Colis des aînés

---

Un goûter sera offert à nos aînés, par la municipalité, **le samedi 17 décembre à partir de 14h30**, à la salle des fêtes André Cauchy, au cours duquel sera remis leur colis de Noël. Une invitation personnelle leur sera adressée.

## Plantations d'arbres

---

Dans le cadre d'une démarche environnementale et en association avec « Plantons le décor », la Municipalité a souhaité planter des arbres au stade et au Mont de la Vigne avec la participation d'enfants du village. Le rendez-vous est fixé le samedi 17 décembre à 10 h au stade.

## Football Club d'Estrées

---

Voici les derniers résultats de nos **2 équipes seniors** :

Le 30 octobre, en championnat, l'équipe 1 gagnait 2 buts à zéro contre *Bruille* alors que la réserve s'inclinait 1 but 0 à *Mastaing*.

Le 06 novembre, l'équipe 2 subissait les foudres du leader *Waziers* et perdait 5 buts à 0 pendant que les séniors A gagnaient par le plus petit des scores, 1 but à 0 à *Raimbeaucourt*.

Le 13 novembre, l'équipe réserve se réveille et inflige une sévère défaite à *Ecaillon* sur le score de 7 à 2. Les A s'inclinent 2 buts à 1 contre *Pont Flers*.

Ce dimanche 20 novembre, à cause des intempéries, c'est une *remise générale* décrétée par le district pour protéger les terrains.

Si le temps le permet, dimanche 27 les séniors A recevront *Anhiers* et les B se déplaceront à *Dechy* pour clôturer ce mois de novembre.

**En décembre**, passage aux horaires d'hiver oblige, **les matchs débiteront à 14H30**.

Au programme :

Le 04 décembre les séniors B joueront en coupe Trépart pour le 3<sup>o</sup> tour, l'adversaire n'est pas encore désigné. Les A seront au repos.

Le 11 décembre les B recevront *Marchiennes* pendant que les A joueront à *l'US Pecquencourt*.

Le 18 décembre, c'est la double confrontation contre le voisin *Lécluse*. Les A recevront et les B se déplaceront.